Inscriptions saison 2025/2026

1. *Certificat Médical*

Pour les mineurs :
Le certificat n'est plus obligatoire pour les mineurs.
Seul un auto-questionnaire est demandé (à condition d'avoir répondu NON aux questions, à défaut, il faudra présenter un certificat médical).

Pour les majeurs :

Pour les majeurs de moins de 40 ans :
• L'obtention ou le renouvellement de la licence repose sur l'attestation du questionnaire de santé.
• Un certificat médical n'est exigé que si une réponse positive est apportée au questionnaire.

Pour les vétérans (joueurs de plus de 40 ans) :
• Le certificat médical est désormais valable jusqu'à 5 ans, à condition que le licencié ne change pas de catégorie.
• Un nouveau certificat est requis à chaque changement de catégorie vétéran et obligatoirement tous les 5 ans.

Rappel : Les catégories vétérans changent tous les 5 ans à partir de 40 ans : V40 – V45 – V50 – V55 – V60 etc...

Exemple : un joueur qui a fait son certificat médical à 44 ans en 2024, doit le refaire en 2025 car il change de catégorie d'âge (même si le certificat médical à moins de 3 ans). Ensuite, il devra le refaire tous les 5 ans (si pas d'interruption de licence) car celle-ci sera renouvelée à l'aide d'un questionnaire de santé auquel il aura répondu « non ». S'il répond « oui » à au moins une question de ce questionnaire de santé, il devra aller chez le médecin pour un nouveau certificat.

• Les licenciés de 90 ans et plus doivent fournir un certificat médical tous les 5 ans.

Si vous le faites après **le 1er Juillet**, le certificat aura une validité de 5 ans (contre 3 ans avant jusqu'au 30 juin 2025).

Pour les autres, vous devez remplir le questionnaire de santé et un bordereau de demande de licence, afin que la licence soit validée, il faut pouvoir répondre « non » à toutes les questions. Sinon un certificat médical devra être présenté.

Le licencié reste responsable des réponses qu'il fournit dans le questionnaire.

2. Documents à fournir

	J'avais une licence l'année dernière
Documents à fournir	Paiement helloasso ou chèque pour la licence à l'ordre de "Saint Louis Tennis de Table"
	Paiement helloasso ou chèque pour la bourriche à l'ordre de "Saint Louis Tennis de Table"
	une adresse mail valide
	Bordereau de demande de licence + feuille d'assurance où vous devez cocher l'option choisie
	Questionnaire de santé pour les majeurs Questionnaire de santé pour les mineurs
	Je fais un nouveau certificat médical car j'ai répondu OUI à l'une des questions du questionnaire de santé ou je change de catégorie vétéran
Documents à fournir	Paiement helloasso ou chèque pour la licence à l'ordre de "Saint Louis Tennis de Table"
	Paiement helloasso ou chèque pour la bourriche à l'ordre de "Saint Louis Tennis de Table"
	Bordereau de demande de licence + feuille d'assurance où vous devez cocher l'option choisie
	Certificat médical à faire remplir par le médecin
	une adresse mail valide

Merci de nous fournir une adresse mail valide.
Votre licence vous sera envoyée sur cette adresse lorsque la saisie sera effectuée.

3. Modalités de paiement

- **Possibilité de payer par virement sur le site HelloAsso, via le lien suivant :**

Adhésion tennis de table 2025-2026

- **Payer la totalité de la licence + les carnets de bourriche**
- **Envoyer les documents à secretariat037@gmail.com ou les donner lors d'une permanence**

- **Possibilité de payer par chèques, à l'ordre de la Saint Louis Tennis de Table :**
- **un chèque pour le coût de la licence,**
- **un chèque pour la bourriche (qui sera encaissé en décembre 2025).**
- **Possibilité de payer en Coupons Sport ANCV,**
- **Possibilité d'utiliser le E PASS Jeunes Pays de la Loire**

Bénéficiaires du dispositif PASS'SPORT

A ce jour, nous ignorons si le dispositif PASS'SPORT sera remis en place pour la saison à venir.
Si c'est le cas, le club vous remboursera par virement bancaire dès remboursement par le ministère.

Tarifs licences 2025-2026

Années	Catégories	Prix de la licence	Prix de la Bourriche
2017 et après	Poussins	80 €	15 €
2015/2016	Benjamins	85 €	15 €
2013/2014	Minimes	100 €	15 €
2011/2012	Cadets	100 €	15 €
07/08/09/10	Juniors	115 €	15 €
2006 et avant	Seniors/ Vétérans	115 €	30 €
Loisirs	Promos	60 €	15 €

Les « 0,38€ pour les vétérans et seniors ou 0,10€ pour les jeunes » indiqués dans le bordereau de demande de licence pour l'assurance sont compris dans le prix de la licence

Bourriche : 1 carnet = 15€ pour ceux nés après 2007 + loisirs
2 carnets = 30€ pour ceux nés en 2007 et avant

Maximum de 2 carnets par famille

La bourriche est organisée lors du tournoi gentleman de janvier.
Les carnets sont distribués deux mois avant.
La recette de la vente des billets est à garder ensuite.

Les documents seront à retourner lors de l'assemblée générale, prévue le vendredi 4 juillet à 19H à la salle de Tennis de Table, ou lors des permanences.

Nous ferons 2 permanences pour les signatures de licences :

- Le Samedi 5 Juillet 2025 de **10h à 12h** à la salle de tennis de table
- Le Mercredi 16 Juillet 2025 de **17h00 à 18h30** à la salle de tennis de table

La signature de la licence entraîne l'acceptation du règlement intérieur.
Il est disponible sur le site internet.

Pour le droit à l'image, voir article 11 du règlement intérieur.

A défaut de pouvoir déposer ces documents lors de l'AG ou des permanences, les documents seront à retourner chez :

COUTAUD Christelle
9 impasse des Vignes
85250 CHAVAGNES EN PAILLERS
secretariat037@gmail.com

Vous avez jusqu'au Jeudi 31 Juillet 2025 pour nous faire parvenir votre demande de licence (tout dossier incomplet sera refusé).

Merci de respecter cette date !!!